



Comité technique

Protocole à suivre pour une demande de changement de règlements

Le comité technique se rencontre une fois par année pour évaluer les propositions de changement de réglementation au livre des règlements.

Ce comité ne prend aucune décision si le changement sera effectif ou non, mais apportera les demandes pertinentes pour vote lors de la l'AGA à la mi-mars de chaque année.

Le comité technique sera composé de 6 membres dont trois arbitres (1 assignateur régional et deux arbitres fédérés ayant plus de 10 ans d'expérience) et trois entraîneurs (deux entraîneurs collégiaux et d'un entraîneur scolaire ayant plus de 10 ans d'expérience). Les membres du comité technique vont être choisis via le comité des arbitres et le comité des entraîneurs.

Les arbitres et entraîneurs en place auront des mandats de 2 ans.

Dates importantes :

- Les propositions devront être acheminé avant le 1 décembre de chaque année par courriel à l'adresse flagbec.arbitrage@gmail.com
- Une réunion du comité technique sera faite entre le 1 décembre et le 31 janvier de chaque année. (Discussion, suivi d'un vote pour présentation de la proposition à l'AGA (3/3 = statut quo))
- Décision finale, par vote lors de l'AGA.
 - Présentation de quelques minutes de la proposition de changements de règlements par le représentant du comité technique.
 - Vote selon les règlements de régie interne.
- Application 1^{er} septembre de l'année suivante

La nouvelle réglementation sera mise à jour par le comité des arbitres avant le 15 juillet de la même année.

- Via le livre des règlements.
- Sur une feuille regroupant tous les changements
(Anciens vs nouveaux règlements et le pourquoi)

